

Madame Rahel Landolt
Economiesuisse
Hegibachstrasse 47
8032 Zurich

Genève, le 9 août 2019

Consultation : Rapport explicatif sur la coopération internationale 2021-2024

Madame,

Nous vous remercions de consulter la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG) dans le cadre de la procédure de consultation volontaire, mise en place par le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) et le Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR), au sujet des projets d'arrêtés fédéraux et du rapport explicatif sur la coopération internationale 2021-2024.

En préambule, la CCIG salue le fait que la consultation mise en place permette d'ouvrir un débat bienvenu sur la politique de coopération internationale de la Suisse et, partant, sur une réorientation de cette politique, que le Gouvernement veut désormais plus ciblée, plus efficace, plus souple et davantage axée sur les intérêts de la Suisse.

Objectifs stratégiques

Les quatre objectifs stratégiques définis pour la période 2021-2024 sont :

- contribuer à une croissance économique durable, à la création de marchés et à la création d'emplois (développement économique) ;
- lutter contre les changements climatiques et leurs effets et gérer durablement les ressources naturelles (environnement) ;
- sauver des vies, fournir des services de base de qualité et diminuer les causes de la migration forcée et irrégulière (développement humain) ;
- promouvoir la paix, l'état de droit et l'égalité des genres (paix et gouvernance).

La CCIG, pour qui les questions de développement durable sont une priorité, souscrit à ces objectifs qui lui paraissent en ligne avec les préoccupations de la Suisse en matière de durabilité, tout en répondant aux besoins des populations dans les pays en développement, aux intérêts de la Suisse et aux avantages comparatifs de sa coopération internationale.

La CCIG salue la démarche fédérale, courageuse, qui consiste à définir des critères pour choisir l'action de la coopération internationale et les régions d'intervention, en particulier le fait que les intérêts de la Suisse méritent également d'être pris en considération. S'il est clair que la coopération internationale doit avant tout se concentrer sur les besoins des populations concernées, rien n'empêche qu'elle serve également les intérêts de la Suisse.

Accents thématiques

La CCIG approuve les quatre accents thématiques proposés (emploi, changements climatiques, migration et état de droit) qui se trouvent à l'intersection des critères définis pour le choix d'action de la coopération internationale (besoins des populations, intérêts suisses, valeur ajoutée de la coopération internationale suisse). En se concentrant sur des thèmes précis et peu nombreux, l'action de la Suisse sera sans nul doute encore plus ciblée et plus efficace qu'elle ne l'est déjà.

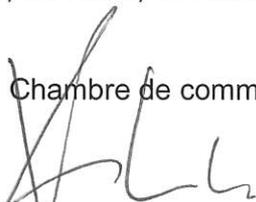
La CCIG apprécie également que l'engagement avec le secteur privé et le potentiel de la numérisation aient été retenus comme accents thématiques. Le secteur privé joue en effet un rôle crucial pour la création d'emplois et le développement durable. Il convient par ailleurs de saluer la volonté de la Suisse de développer de nouveaux instruments financiers au profit de la coopération internationale et de mettre à profit les opportunités que la numérisation offre dans différents domaines tels que la finance, l'énergie ou la santé.

Focalisation géographique

Le DFAE concentrera sa coopération bilatérale au développement dans quatre régions prioritaires (Afrique du Nord et Moyen-Orient, Afrique subsaharienne, Asie centrale, du Sud et du Sud-Est et Europe de l'Est) et le nombre de pays prioritaires sera réduit. Certains pays émergents d'Amérique latine – où la Suisse a des intérêts liés à sa politique économique extérieure - continueront cependant de bénéficier de l'engagement du DEFR.

La CCIG approuve cette focalisation qui permettra de renforcer l'efficacité et l'efficience, tout en assurant une flexibilité pour répondre aux opportunités et défis, par exemple en lien avec la politique migratoire suisse.

En vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien porter à ces éléments, nous vous prions d'agréer, Madame, nos salutations distinguées.


Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève
Vincent Subilia
Directeur général


Nathalie Hardyn
Directrice Département politique

La Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG) a pour objectif d'assurer une économie forte, permettant aux acteurs qui constituent le tissu économique local d'exercer leur activité de manière pérenne. Association de droit privé, indépendante des autorités politiques, la CCIG fait entendre la voix des entreprises, par exemple lors de consultations législatives cantonales et fédérales, et en formulant des propositions ayant trait aux conditions cadre économiques. La CCIG compte plus de 2 500 entreprises membres.